

Règlement Intérieur

À CONSERVER PAR LE LICENCIÉ

PHILOSOPHIE DU CLUB

L'US Bois-le-Roi Basket est un club construit sur des valeurs partagées par ses membres qui sont **Convivialité et Respect**.

Chaque Licencié (*dirigeant, arbitre, entraîneur, joueur*) doit représenter le club et ses valeurs de la meilleure manière possible.

Chaque Licencié (dirigeant, arbitre, entraîneur, joueur) doit respecter les arbitres, les opérateurs de table de marque et les adversaires mais également l'ensemble de ses partenaires au sein du club.

Chaque licencié est responsable de ses actes.

- Toute amende pour faute technique sera réglée par le licencié concerné.
- Si un licencié porte atteinte à l'image et aux valeurs portées par le club, il s'exclut de lui-même.

Sportivement nous avons pour mission de toujours tirer nos joueurs vers le haut en tenant compte des capacités de chacun.

Le club a un projet sportif dont l'objectif est de former des joueurs pour les amener au niveau régional. L'ensemble des adhérents du club se doit de respecter ce projet.

Une commission sportive constituée de l'ensemble des coaches et coordonnée par un professionnel diplômé est garante du projet sportif. Son rôle est d'assurer la cohérence sportive dans le club, à tous les niveaux. L'objectif du club est d'investir sur la formation des jeunes afin de garantir la pérennité de l'équipe senior et lui permettre d'atteindre le niveau régional.

Le club est dédié à l'apprentissage du basket, mais les entraîneurs et dirigeants sont aussi des éducateurs. Le club donne la possibilité et encourage ses licenciés à se former au rôle d'entraîneur, d'arbitre ou d'opérateur de table de marque.

Pour qu'au sein du club, nous avançons ensemble dans la même direction, chacun doit rester à sa place et chacun à son niveau doit participer à la vie du club.

Le joueur joue et participe à la vie du club.

L'entraîneur entraîne et s'implique dans le projet sportif du club.

Le dirigeant prend des décisions dans l'intérêt du club et des licenciés.

Les parents encouragent et aident le club lors des événements.

Le Bureau vous souhaite une bonne saison et espère vous voir nombreux rejoindre l'USB Basket.

À CONSERVER PAR LE LICENCIÉ

CHARTRE DU CLUB

Par la signature d'une licence à l'USB Bois-Le-Roi, l'adhérent s'engage à respecter cette charte

Amis, joueurs, joueuses et parents,

En signant une licence dans le club de l'US Bois-le-Roi, vous adhérez à une association Loi 1901, gérée par des bénévoles. La charte du club est un ensemble de droits et de devoirs visant à une meilleure cohésion de la vie du club. Elle engage les joueurs/joueuses, les coachs, les dirigeants, mais aussi les parents dans l'acceptation et le respect de celle-ci. Elle engage également les joueurs des clubs avec lesquels l'US Bois-le-Roi Basket aurait des équipes en commun et dont Bois-le-Roi a la responsabilité sportive.

Chaque personne désireuse d'adhérer au club doit donc prendre connaissance de la Charte du club et s'engager à la respecter.

Pourquoi une telle charte ?

Pour :

- Adopter une attitude sportive.
- S'épanouir et progresser individuellement.
- Faire progresser collectivement.
- Rendre agréable la vie au sein du club.
- Valoriser l'image du club.
- Que le basket soit un plaisir pour tous.
- Être fier de faire partie de l'USB Basket.

En tant que Joueur, je m'engage à :

En général :

- 1) Prendre une licence et être à jour de sa cotisation.
- 2) Dire « bonjour » et « au revoir » aux autres joueurs, entraîneurs et membres du club.
- 3) Je participe à la vie du club en aidant au moins 3 fois dans l'année à la table de marque.
- 4) Je viens soutenir les autres équipes de mon club.
- 5) Adhérer au projet sportif de mon équipe et de mon club.
- 6) Adapter mon comportement à ce sport collectif.
- 7) Savoir que mon comportement personnel, sur et en dehors du terrain, engage mon club.
- 8) Respecter les installations intérieures/extérieures et le matériel mis à ma disposition.
- 9) Respecter les règles du jeu, joueurs, entraîneurs, arbitres, spectateurs et membres du club.
- 10) Avertir en temps voulu l'encadrement en cas de retard ou d'absence.
- 11) Accepter la victoire comme la défaite, les décisions de mon coach, de l'arbitre ainsi que les sanctions éventuelles.
- 12) Refuser la tricherie sous toutes ses formes et l'esprit de vengeance.
- 13) Maîtriser mes émotions, mon impulsion et mon agressivité.
- 14) Développer mon goût pour l'effort individuel et collectif, la prise d'initiative, de décision, d'entraide et de solidarité.
- 15) Avoir des ambitions individuelles et collectives.
- 16) Participer à la vie sportive et extra-sportive de mon club.
- 17) Apporter mon aide aux bénévoles du club.
- 18) Je suis responsable de mes actes et je paye les amendes pour mes fautes techniques.

Aux entraînements :

- 1) Arriver en avance pour m'échauffer avant l'heure, sans déranger les autres.
- 2) Être en tenue de sport (*short, baskets, tee-shirt*).
- 3) Avoir les cheveux attachés (*garçons et filles*).
- 4) Enlever mes bijoux et tous autres objets susceptibles de blesser ou blesser mes camarades.
- 5) Apporter ma bouteille d'eau ou une gourde.
- 6) Écouter les consignes de mon coach.
- 7) Ne pas perdre ni faire perdre de temps durant les exercices.
- 8) Mémoriser les lieux et horaires des rendez-vous pour les matchs à venir.
- 9) Ranger le matériel à la fin de l'entraînement.

Aux matchs :

- 1) Respecter les mêmes engagements qu'aux entraînements.
- 2) Ne pas déranger si le match précédent n'est pas terminé.
- 3) Rester sur le banc afin d'être concentré sur le match.
- 4) Ne pas parler aux joueurs, ne pas crier durant le jeu.
- 5) Se regrouper rapidement durant les temps-morts demandés.
- 6) Être attentif aux consignes données par mon coach.
- 7) Ne pas s'adresser à l'arbitre.
- 8) Saluer l'équipe adverse, l'arbitre et la table de marque sur la victoire comme sur la défaite.

En tant que Parent, je m'engage à :

- 1) Accompagner impérativement les enfants jusqu'à la salle afin de vérifier la présence de l'entraîneur ou d'un responsable.
- 2) Honorer les obligations administratives et financières dans les meilleurs délais en début de saison.
- 3) Participer à la vie du club :
 - Tenue des stands (*buvette, textile etc...*) ;
 - M'investir dans la préparation/participation aux manifestations du club.
 - Possibilité de me former à l'arbitrage ou table de marque ;
- 4) Mettre mes compétences au service du club (*sponsoring, rédaction d'articles, photo/filmographies, etc...*).
- 5) Contribuer si possible à la venue de sponsors au sein du club
- 6) Participer, à tour de rôle, à l'accompagnement des enfants lors des matchs (*au moins deux déplacements de mon enfant*) ;
- 7) Respecter les dirigeants et encadrants :
 - L'entraîneur a été nommé par les dirigeants du club et dispose des qualités nécessaires pour diriger une équipe ;
 - Les parents ne doivent, en aucun cas, intervenir dans le domaine technique, composition d'équipe, coaching ou autre. *Tout manquement à ces principes pourra entraîner la convocation du licencié ou de son responsable légal, devant la commission de discipline du club.*
- 8) Rester fair-play, faire preuve d'indulgence et se conformer aux règles, montrer l'exemple aux enfants en tant que spectateur, respecter l'arbitre et les adversaires. Ne pas insulter les arbitres, ni l'équipe adverse, j'encourage l'équipe de mon enfant.
- 9) Bannir toute forme de violence..

En tant que Entraîneur, je m'engage à :

- 1) Dire bonjour/ au revoir (parents, staff, bureau, joueurs etc).
- 2) Respecter le projet sportif du club.
- 3) Respecter les décisions prises par le bureau.
- 4) Participer à la commission sportive, respecter les décisions prises et les mettre en œuvre dans son équipe.
- 5) Être en tenue de sport lors d'un entraînement ou arbitrage.
- 6) Faire respecter les partenaires, adversaires, éducateurs, arbitres et spectateurs.
- 7) Faire respecter les installations intérieures/extérieures et le matériel.
- 8) Participer activement à la vie du club.
- 9) Je suis responsable de mes actes et je paye les amendes pour mes fautes techniques.
- 10) Sanctionner : la violence, la tricherie, la mauvaise tenue, les comportements agressifs, les insultes et absences abusives/injustifiées.
- 11) Être consciencieux en évitant de :
 - Laisser un jeune sur le banc de touche plus de 2/3 du temps ;
 - Faire du favoritisme vis-à-vis de certains joueurs ;
 - Disjoncter quand un joueur a raté quelque chose (*favoriser le tête-à-tête calme*) ;
 - Critiquer ou insulter un arbitre, la table ou l'équipe adverse.
- 14) Favoriser le comportement plutôt que le résultat.
- 15) Bannir toute expression telle que :
 - Si l'on a perdu, c'est à cause de untel ou unetelle ;
 - Si l'on a perdu, c'est à cause de l'arbitrage ;
 - L'équipe est vraiment nulle.
- 15) Être éducateur, c'est surtout savoir :
 - Expliquer de façon collective la victoire ou la défaite ;
 - Féliciter la bonne prestation ou le comportement de l'équipe dès que nécessaire ;
 - Maintenir un esprit d'équipe en favorisant toujours l'aspect collectif.
- 16) Être éducateur, c'est aussi :
 - Respecter, conseiller et encourager ;
 - Faire confiance et donner des solutions ;
 - Ne jamais dénigrer ni insulter ;
 - Avoir un comportement sérieux, responsable et adulte ;
 - Être à l'écoute des joueurs et/ou des parents pour les plus jeunes ;
 - Garder en toutes circonstances sa lucidité.

Engagement du Club :

- 1) Assurer et licencier le joueur auprès de la FFBB.
- 2) Mettre tout en œuvre pour organiser la pratique du basket dans un esprit convivial et sportif à la fois.
- 3) Développer la socialisation et l'esprit d'équipe.
- 4) Faire progresser le joueur à son rythme.
- 5) Être à l'écoute du joueur et les respecter.
- 6) Assurer un suivi du joueur, en informer les parents sur demande.
- 7) Mettre en place des entraîneurs pour chaque équipe.
- 8) Mettre à la disposition du licencié le matériel collectif nécessaire.
- 9) Mettre en place des stages avec des éducateurs durant les vacances dans la mesure du possible.
- 10) Former les adhérents qui le souhaitent pour qu'ils deviennent coach, arbitre et/ou OTM.
- 11) Associer les parents à la vie du club.